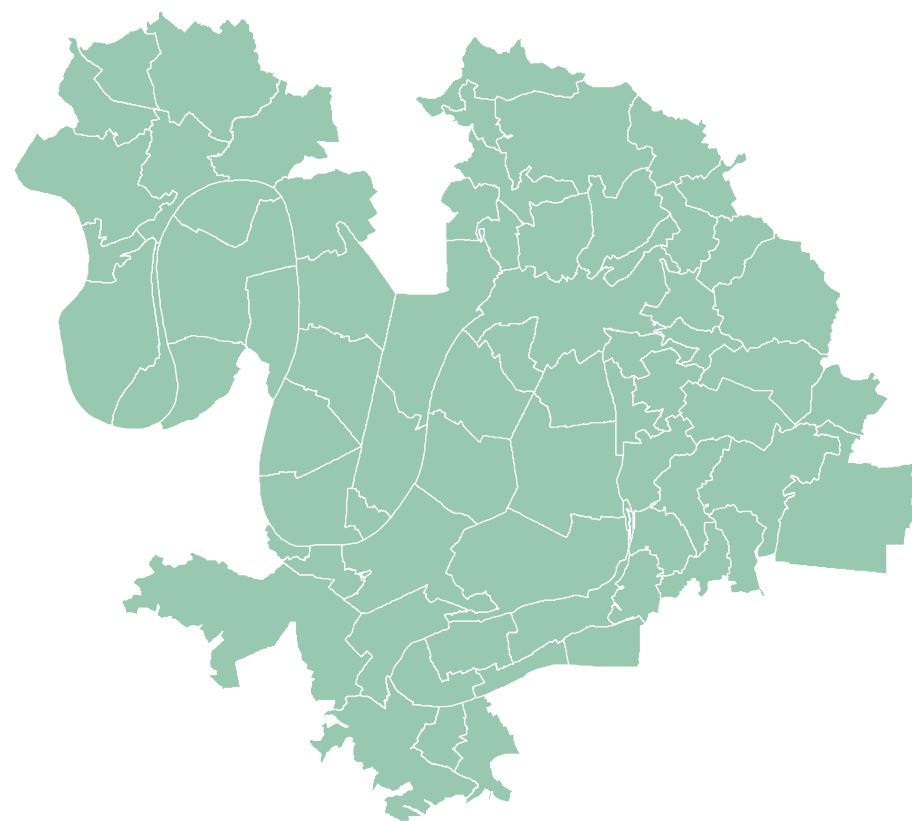


COLLECTE DES DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS 2025

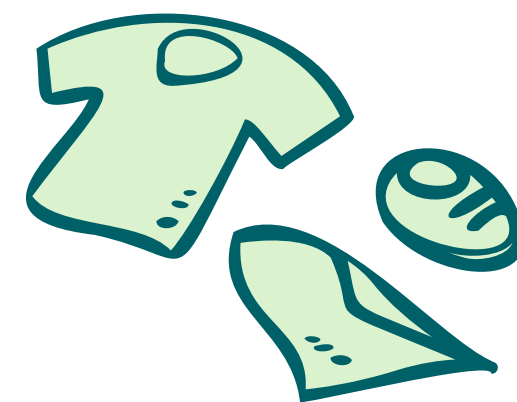
71
COMMUNES

507 654
HABITANTS



PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

OBJECTIF
LOI TEPCV



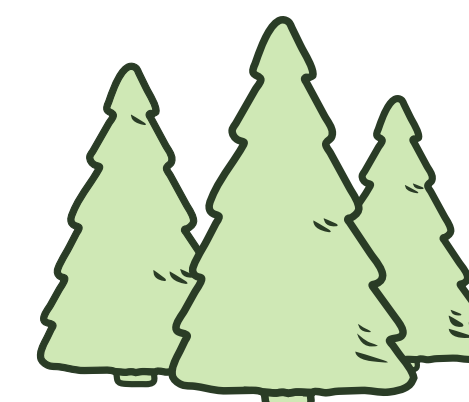
1 305
TONNES DE TEXTILES
LINGES CHAUSSURES
COLLECTÉES EN 2025

PRÉVENTION

332 FOYERS SOUTENUS À L'ACHAT DE
COMPOSTEUR INDIVIDUEL

194 FOYERS ONT BÉNÉFICIÉ DE SOUTIEN POUR
L'ACHAT DE BROyeurs DE DÉCHETS VERTS

450 ADHÉRENTS AU RÉSEAU «JARDINONS !»



4,3
TONNES DE SAPIN
POUR NOURRIR LES ANIMAUX

COLLECTE EN PORTE À PORTE ET APPORT VOLONTAIRE



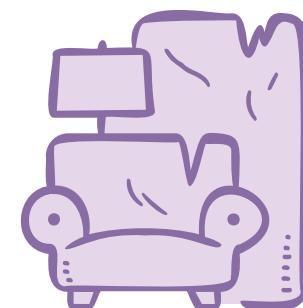
ORDURES MÉNAGÈRES
250.19 kg/AN/HABITANT
-1,1% PAR RAPPORT À 2024
127 008 tonnes
63,19€/AN/HABITANT



DÉCHETS MÉNAGERS
RECYCLABLES
45,38 kg/AN/HABITANT
+3,62% PAR RAPPORT À 2024
23 068 tonnes
18,32€/AN/HABITANT



VERRE
21,43 kg/AN/HABITANT
-1% PAR RAPPORT À 2024
10 881 tonnes
1,81€/AN/HABITANT



ENCOMBRANTS
ET DÉPÔTS SAUVAGES
10,22 kg/AN/HABITANT
+5% PAR RAPPORT À 2024
5 186 tonnes
3,48€/AN/HABITANT

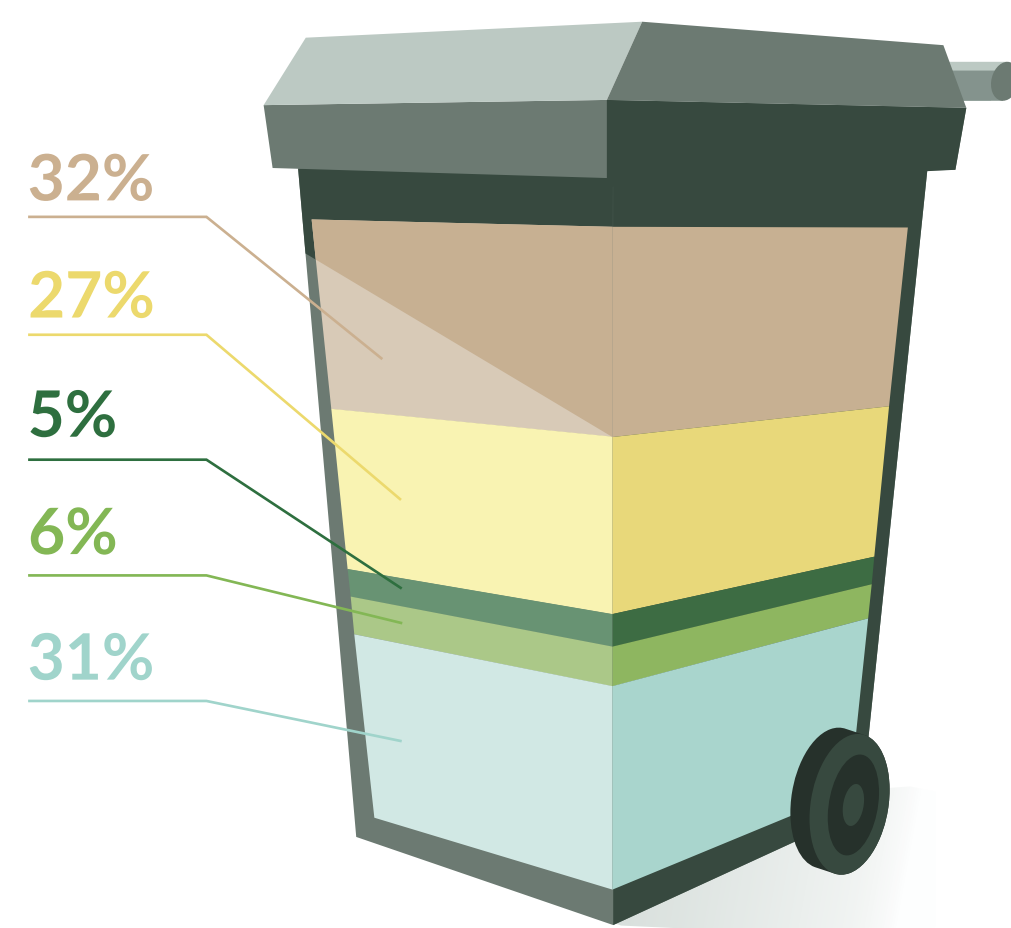


DÉCHETS MÉNAGERS
VÉGÉTAUX (PORTE À PORTE)
69,20 kg/AN/HABITANT DESSERVI
-13,2% PAR RAPPORT À 2024
18 385 tonnes
11,49€/AN/HABITANT DESSERVI

COLLECTE DES DÉCHETS
ALIMENTAIRES
238 POINTS DE COLLECTE
554 tonnes

COMPOSITION MOYENNE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN 2024

(SOURCE ADEME - MOYENNE NATIONALE)



- DÉCHETS COMPOSTABLES
- EMBALLAGES (HORS VERRES) ET PAPIERS
- EMBALLAGES EN VERRE
- AUTRES COLLECTES
- DÉCHETS RÉSIDUELS

COLLECTE EN DÉCHETTERIE

15

DÉCHETTERIES POUR 71 COMMUNES

880 254
PASSAGES EN DÉCHETTERIES
EN 2025

174,6 kg
PAR AN/HABITANT
IDEM 2024

88 621
tonnes

25,06€
PAR AN/HABITANT

MATÉRIEL



DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES
EN 2025

1263
| 142 EN 2024 +11%



VERRE
EN 2025

1 347
| 362 EN 202 -1%



ORDURES MÉNAGÈRES
EN 2025

1 652
| 540 EN 2024 +7%



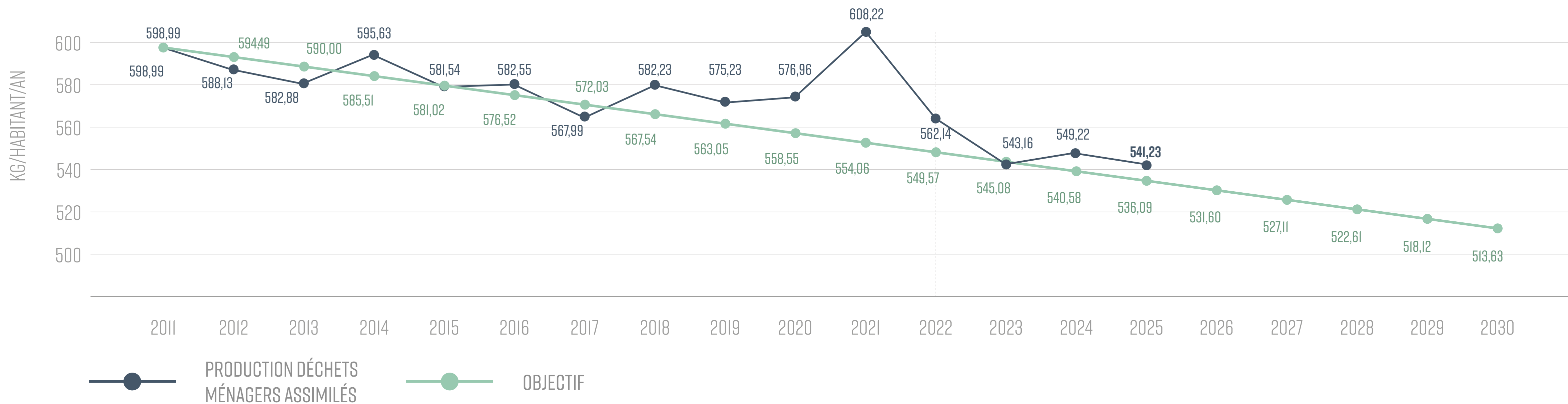
ABRIS BIODÉCHETS
EN 2025

238

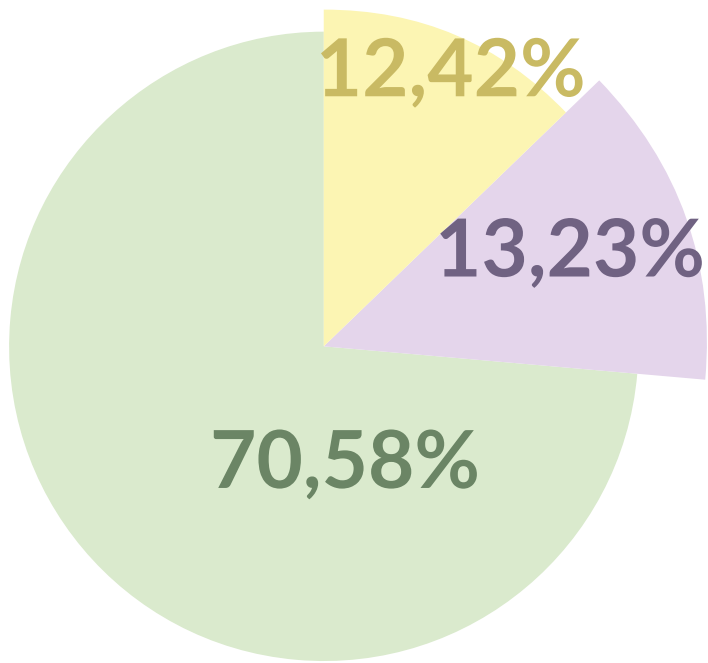
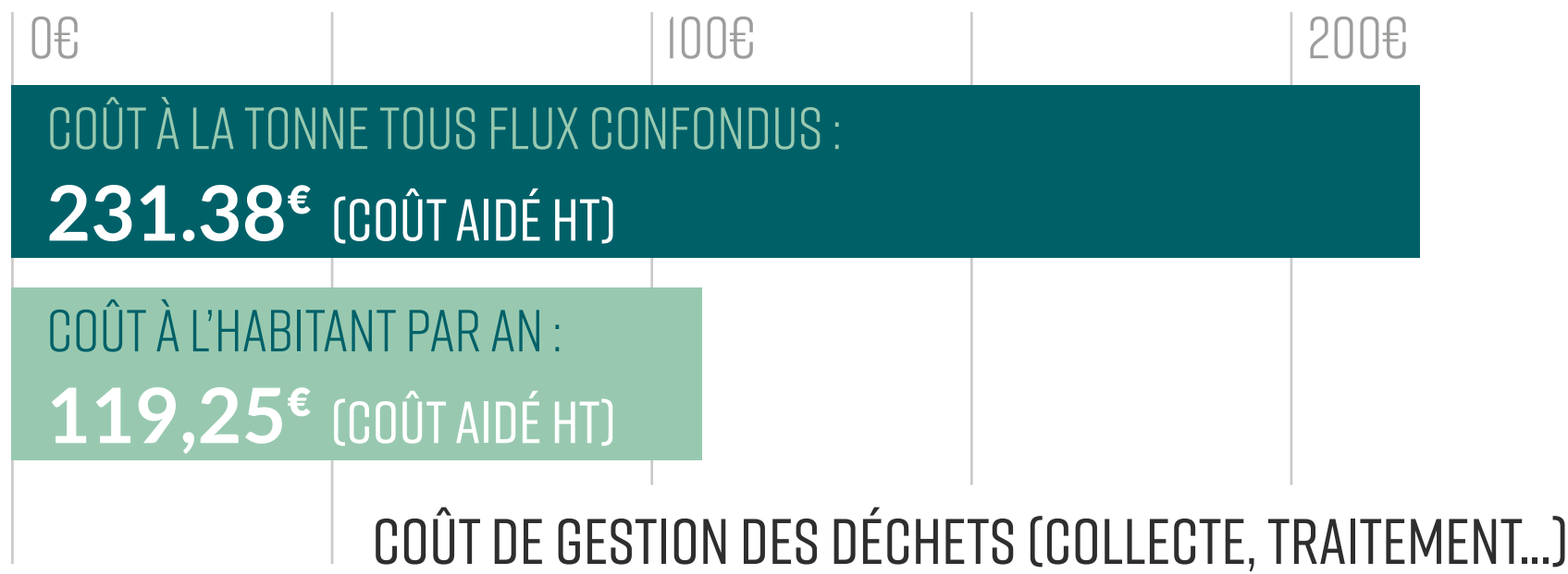
2 497
COLONNES ENTERRÉES ET SEMI ENTERRÉES
SUR LE TERRITOIRE EN 2025

1 742
COLONNES AÉRIENNES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION
COMPARÉE À L'OBJECTIF



INDICATEURS FINANCIERS



TRAITEMENT - VALORISATION

- VALORISATION MATIÈRE (RECYCLAGE)
- VALORISATION AGRONOMIQUE (COMPOST)
- VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE CHAUFFAGE)

PARTS QUANTITATIVES DE DÉCHETS
(TAUX GLOBAL DE VALORISATION : 96.23%)

MÉMOTRI

Pour bien trier et réduire ses déchets, suivez nos  **CONSIGNES**  **ASTUCES**

TOUS LES EMBALLAGES & tous les papiers

Bien vidés
non lavés non imbriqués



C'est un emballage
ou un papier ? Il se trie !
Les opercules, bouchons
et couvercles y vont aussi.



- Boire de l'eau du robinet
- Acheter en vrac ou en grands conditionnements
- Utiliser des écorecharges
- Apporter ses sacs
- Mettre un stop pub sur sa boîte aux lettres

- TOUS LES EMBALLAGES - EN VERRE

Bocaux, pots & bouteilles
Sans bouchon
ni couvercle



C'est un emballage en verre ?
À déposer dans les bornes
dédiées. Pas de vaisselle ou
de miroir !



- Réutiliser ses bocaux
- Choisir des produits rechargeables
- Choisir des emballages consignés « Rapportez-moi pour réemploi »

TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

Secs, propres,
même abîmés
en sac fermé, chaussures
liées par paire



À déposer dans
les bornes textiles



- Choisir des vêtements plus durables ou de seconde main
- Réparer ou personnaliser
- Donner ou revendre les vêtements non utilisés

DECHETTERIE



Appareils électriques
et électroniques, mobilier,
matelas, équipements de
sport, du jardin, jeux-jouets,
vaisselle, végétaux, gravats,
déchets dangereux (solvants,
peintures, huiles, etc.), pneus,
piles, ampoules, etc. :
apporter en déchetterie
ou en points de collecte.



- Réparer avant de jeter
- Donner ou revendre les objets en bon état
- Avant d'acheter, penser à la location, au prêt et à la seconde main
- Opter pour une gestion au jardin des végétaux

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Sans emballage



À composter :
épluchures, coquilles d'oeufs,
sachets de thé et marc de café,
papier absorbant...



- Cuisiner ou congeler les restes
- Surveiller les dates de péremption
- Utiliser les végétaux comme ressources au jardin



Aide financière pour l'achat
de composteurs et de broyeurs :

Vous pouvez bénéficier de formation et d'aides financières pour acquérir
un composteur (100% du prix d'achat dans la limite de 100€) et **un broyeur** (50% dans la limite de 250€).

www.metropole-rouen-normandie.fr/conso-durable/les-bonnes-pratiques-au-jardin

**Vous avez
de l'amiante
chez vous ?**



Ne l'apportez pas en
déchetterie, contactez
le 0 800 021 021
pour bénéficier
de notre service
d'accompagnement.

Déposez ainsi l'amiante
en toute sécurité et en toute
légalité, à prix très compétitif.

ORDURES MÉNAGÈRES

Ce qui reste,
en sacs fermés



Ce qui ne se recycle pas
et ne se composte pas



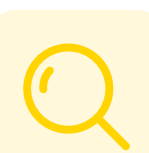
- Utiliser des alternatives aux produits à usage unique comme des produits lavables



Tous les **services déchets**
de la Métropole réunis
dans **une application**
et sur metropole-rouen-normandie.fr
ou sur appel au **0800 021 021**.



Gagnez des
récompenses
en triant



Consignes
de tri



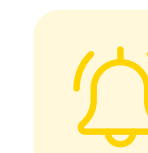
Carte des
points de
collecte



Calendrier
de collecte



Demandes et
signalements



Alertes et
notifications



Téléchargeable gratuitement :

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



Vos déchets ont de l'avenir lorsqu'ils sont bien triés, découvrez leur devenir sur le site du SMEDAR : <https://www.smedar.fr>

**COP
ROUEN
2030**
JE M'ENGAGE!
POUR LE CLIMAT

métropole
ROUENNORMANDIE